

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 14 avril (14/04/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, Mme Jessie COTTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**,

Mme Danièle PAPUGA (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTTINET), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), Mme Marie CAVALIE (représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur SEGARD est nommé secrétaire de séance.

16 – 14 avril 2022

**16. Affectation des résultats de l'exercice 2021- Budget annexe
lotissement Belle île**

Rapporteur : Monsieur PORTES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-et suivants, L. 2311-5 et R. 2311-11 relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe Lotissement Belle île,

Vu la délibération du 14 avril 2022 portant approbation du Compte administratif de l'exercice 2021 pour le budget annexe Lotissement Belle île,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 22 mars 2022,

Considérant que le compte administratif 2021 du budget annexe Lotissement Belle Ile fait ressortir les résultats suivants :

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter :
 - Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) : 35.570,00 €
 - Résultat reporté N-1 : 43.740,00 €
 - **Résultat de clôture à affecter : 79.310,00 €**

- Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021 :
 - Résultat de l'exercice (recettes – dépenses) : 0,00 €
 - Résultat reporté N-1 : - 142.306,64 €
 - **Solde d'exécution d'investissement cumulé : - 142.306,64 €**

- Restes à réaliser d'investissement (RAR) au 31 décembre 2021 :
 - Recettes : 0,00 €
 - Dépenses : 0,00 €
 - **Balance des RAR (recettes – dépenses) : 0,00 €**

- ⇒ Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021 :
 - Rappel : solde d'exécution d'invest. cumulé : - 142.306,64 €
 - Rappel : Balance des restes à réaliser : 0,00 €
 - **Besoin de financement d'investissement : - 142.306,64 €**

Au vu des éléments ci-dessus, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 6 abstentions (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,
DUPARC, LORENZO, VELA),

CONSTATE que la clôture du résultat 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 79.310,00 €
- Un besoin de financement en investissement de 142.306,64 €

DECIDE de reprendre et d'affecter le résultat de clôture 2021 du budget annexe Lotissement Belle Ile au BP 2022 comme suit :

- Report du résultat de fonctionnement (RF, compte R 002) : 79.310,00 €
- Report du solde d'exécution d'investissement (DI, compte D 001) : 142.306,64 €.

Pour copie conforme

Moissac le 15 avril 2022

Le Maire,


Romain LOPEZ

Budget Annexe Lotissement Belle Ile
Affectation des résultats de l'exercice 2021

RESULTATS DE 2021		
A	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021	
	Recettes	38 000,00
	Dépenses	2 430,00
	Excédent	35 570,00
	Déficit	
B	Résultats antérieurs reportés (2020)	
	R 002 Excédent	43 740,00
	D 002 Déficit	
C	Résultat à affecter	
	= A+B (hors restes à réaliser)	
	Excédent	79 310,00
	Déficit	
D	Résultat d'investissement de l'exercice 2021	
	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Excédent de financement	
	Besoin de financement	0,00
E	Résultat reporté N-1 (2020)	
	R 001 Excédent de financement	
	D 001 Besoin de financement	-142 306,64
G	Solde d'exécution d'investissement cumulé	
	= D+E	
	R 001 Excédent de financement	
	D 001 Besoin de financement	-142 306,64
H	Balance des restes à réaliser d'investissement 2021	
	Recettes	0,00
	Dépenses	0,00
	Excédent de financement	
	Besoin de financement	0,00
I	Besoin de Financement d'investissement au 31/12/2021 (G+H)	-142 306,64

J	AFFECTATION (K+L)	79 310,00
K	1) Affectation en réserves en investissement R 1068	0,00
L	2) Report en fonctionnement R 002	79 310,00
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE D 001	142 306,64